

Suivi des décisions du Comité des OPL 03/2020 du 10 décembre 2020

Décisions	Responsables	Etat de situation au 7 mai 2021	Fiche COPL 17-18 mai 2021
Axe stratégique 1 – Pour une Indianocéanie stable et en paix			
Décision 1. Paix, stabilité et gouvernance Les OPL s'engagent à transmettre l'approbation officielle de l'étude de faisabilité du projet « Paix, stabilité et gouvernance » en vue de la signature de la Convention de financement.	Marc Maminiaina	Tous les États membres ont transmis leur approbation, la Convention de Financement a été signée le 03 février 2021. Le projet est en cours de démarrage.	1.1.
Décision 2. Dialogue sur les migrations dans l'océan Indien – DiMOI Le Comité des OPL : a) Prend note des recommandations faites par le Secrétariat général quant à la structure de gouvernance du Dialogue sur les migrations dans l'océan Indien (DiMOI), son mode opératoire et ses mécanismes de financement en vue d'assurer sa pérennité ; b) Demande au Secrétariat général de transmettre les termes de référence de la première réunion virtuelle du DiMOI en vue de son organisation au premier trimestre de l'année 2021 ; c) Remercie le Secrétariat général de la proposition faite sur les modalités de fonctionnement et de travail pour le DiMOI ; d) Réitère ses remerciements à l'endroit de l'Organisation internationale pour les migrations (OIM) pour son appui à la mise en place de ce mécanisme régional.	Koulthoum Djamadar	En conformité avec la décision 2 du COPL, le SG-COI a proposé avec l'appui de l'OIM, des termes de référence de la première réunion du DiMOI en vue de son organisation au premier trimestre de l'année 2021. La réunion ne s'est pas tenue faute de décision unanime des États sur les objectifs de la réunion. Il y a, effectivement, une réserve de la France / Réunion sur la thématique de la liberté de circulation notamment. Ceci amène le SG-COI à mettre le point à l'ordre du jour du prochain COPL.	1.2.
Décision 3. Sécurité maritime Le Comité des OPL :	Raj Mohabeer	Suivi :	

Décisions	Responsables	Etat de situation au 7 mai 2021	Fiche COPL 17-18 mai 2021
a) Encourage le processus de ratification ou l'internalisation des deux accords MASE au niveau national ; b) Se félicite de l'accord de coopération entre le Centre régional de fusion de l'information maritime basé à Madagascar et le Centre régional de coordination opérationnelle basé aux Seychelles ; c) S'engage à plaider auprès des administrations nationales concernées pour la pérennisation des postes d'Officiers de liaison internationaux (OLI), pour une allocation de financement pour les coûts d'opération et de maintenance des centres ainsi que ses travaux après le financement de l'UE en sus des provisions des Accords de siège avec les pays-hôtes ; d) Encourage les pays signataires à finaliser les stratégies nationales de sécurité maritime conformément aux accords MASE, à assurer le bon fonctionnement des comités nationaux et des centres nationaux afin de consolider les fondations de l'architecture régionale de sécurité maritime ; e) Remercie l'OIM pour son soutien et appelle le Secrétariat à s'ouvrir à d'autres partenariats pour accompagner la COI dans le cadre de la sécurité maritime ; f) Encourage le Secrétariat général dans l'opérationnalisation de l'architecture de sécurité maritime sur le volet Polmar (pollution maritime) au travers du Comité de pilotage des Accords MASE ; g) Félicite la République du Kenya pour le dynamisme de sa présidence du Groupe de contact sur la piraterie au large des côtes		a) Progrès pas suffisant et fait l'objet d'échanges à chaque réunion du CoPIL ; b) Application en cours ; c) OPL et membres du Conseil à donner les infos ; d) Un tableau de mise en œuvre circulé aux membres du CoPIL, mais pas de retour ; e) Collaboration avec l'OIM en cours. Le Secrétariat a approché d'autres partenaires à l'instar du Royaume Uni. f) Stratégie élaborée et documentation préparée, réunion organisée le 5 mai 2021 ; g) Le Secrétariat continue à appuyer la présidence Kenyane ;	1.3.

Décisions	Responsables	Etat de situation au 7 mai 2021	Fiche COPL 17-18 mai 2021
somaliennes (CGPCS), et réitère son soutien à la suite des travaux pour sa deuxième année de présidence ; h) Remercie l'Union européenne pour son soutien continu à la sécurité maritime qui se matérialise au travers des programmes MASE et Sécurité portuaire ainsi qu'à travers l'appui au Secrétariat du CGPCS assuré par la COI ; i) Encourage le Secrétariat général dans son rôle de coordination du programme de Sécurité portuaire et Sûreté de la navigation pour une mise en œuvre effective des activités ; j) Accueille favorablement l'intérêt des Etats-Unis, de l'Inde, du Japon, du Royaume-Uni, de l'OIM, de l'Office des Nations unies contre la drogue et le crime, d'INTERPOL, du Code de conduite de Djibouti (Amendement de Djeddah), de l'Organisation maritime internationale vis-à-vis des Centres régionaux, et invite le Secrétariat général à soutenir la formalisation des partenariats entre les Centres régionaux et les parties susmentionnées ; k) Enjoint le Secrétariat général à conduire un plaidoyer auprès des pays et partenaires pour qu'ils se joignent aux Accords et/ou soutiennent l'architecture régionale de sécurité maritime ; l) Invite le Secrétariat général à évaluer l'opportunité d'une nouvelle conférence ministérielle sur la sécurité maritime pour asseoir la mobilisation de la communauté régionale et internationale aux côtés de la COI et des acteurs régionaux.		h) La mise en œuvre est la responsabilité de l'UNODC, l'IMO et Interpol ; i) Le Secrétariat coordonne mais la pandémie empêche l'atteinte de vitesse de croisière ; j) Travaux en cours ; k) En cours ; l) Discussions en cours avec Maurice	

Décisions	Responsables	Etat de situation au 7 mai 2021	Fiche COPL 17-18 mai 2021
Axe stratégique 2 – Pour une Indianocéanie mieux intégrée économiquement			
Décision 4. Connectivité régionale Le Comité des OPL : a) Encourage le Secrétariat général à remobiliser le comité des aviations civiles ainsi que le Comité des compagnies aériennes des pays membres afin d'identifier les opportunités de coopération pour une amélioration de la connectivité participant à la relance économique régionale ; b) Remercie le gouvernement du Japon pour son soutien à la première phase d'action régionale pour le renforcement de la connectivité maritime et encourage le Secrétariat général dans la négociation de moyens pour les phases suivantes ; c) Demande au Secrétariat général d'assurer le suivi de la mise en place du comité régional sur le transport maritime dans le cadre du projet d'amélioration de la connectivité maritime financé par le Japon ; d) Félicite les membres du consortium METISS ainsi que le Secrétariat général pour la concrétisation de ce grand projet d'infrastructure numérique régionale.	Raj Mohabeer	a) Réflexion vers l'élaboration d'un plan de travail en cours avant la réunion en attendant une meilleure visibilité de l'ouverture de l'espace aérien par les pays ; b) Contact permanent avec l'Ambassade de Japon. Un appui des Etats est important pour une continuité du soutien de Japon c) Les moyens mis à disposition du Secrétariat étaient restreints pour utilisation en 2020. Les travaux ont repris après que la négociation réussie pour une continuation en 2021 ; d) Une cérémonie d'ouverture est prévue. Il est attendu que les États développent des stratégies nationales pour profiter de la mise en opération de METISS.	2.5.
Décision 5. Pêches Le Comité des OPL demande au Secrétariat général de : a) Faciliter l'accès à un financement stable permettant la réalisation du mandat de la Commission des pêches du Sud-Ouest de l'océan	Marc Maminiaina	a) La question de mécanisme de financement durable de la CPSOOI fera l'objet de discussion lors du prochain COPL ;	

Décisions	Responsables	Etat de situation au 7 mai 2021	Fiche COPL 17-18 mai 2021
Indien (CPSOOI) après la fin du programme SWIOFish1 ; b) Accompagner la Fédération des pêcheurs artisans de l'océan Indien (FPAOI) dans la mise en œuvre de son plan d'actions révisé ; c) Proposer différentes options visant à la pérennisation du Plan régional de surveillance des pêches en concertation avec les Etats membres.		b) Un consultant a été recruté pour accompagner la FPAOI dans la mise en œuvre de son plan d'actions. c) Les activités réalisées à travers le programme ECOFISH visent la relance du PRSP, la réflexion est en cours en vue de la pérennisation de cette structure. La DUE sollicite également les deux programmes ECOFISH/MASE à développer conjointement un mécanisme de collaboration. La réflexion est en cours entre les techniciens des deux programmes (réunion de travail tenue en présence de la DUE).	2.2.
Décision 6. Sécurité alimentaire Le Comité des OPL : a) Remercie chaleureusement la FAO et le FIDA pour leur soutien dans la mise en œuvre du PRESAN ; b) Recommande au Secrétariat général de se rapprocher du CIRAD pour inclure l'Union des Comores dans l'inventaire et l'analyse des données socioéconomiques dans le cadre de l'observatoire des agricultures dans l'océan Indien ; c) Souligne l'importance de l'articulation des fonds FED et FEDER notamment à travers les actions de la plateforme régionale en recherche agronomique pour le développement dans l'océan indien (PRERAD - OI) et du CIRAD dans le cadre du projet « Sécurité alimentaire » financé par le 11^{ème} FED ; d) Demande au Secrétariat général de poursuivre les démarches auprès des partenaires techniques et financiers et des Etats membres en vue de pérenniser les acquis du don FIDA et	Marc Maminiaina	b) Le programme sécurité alimentaire et nutritionnelle mis en œuvre par l'UE prévoit déjà dans son OS4 (Objectif Spécifique 4) l'amélioration de l'information des états sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle dans chaque pays à travers, entre autres, l'établissement d'un réseau régional sur la sécurité alimentaire. c) Un contrat a été signé entre la DUE et le CIRAD dans le cadre du programme sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle. d) Deux missions exploratoires sont en cours en vue de l'identification de projets d'envergure régionale pour assurer la pérennisation des acquis du don FIDA. Mission financée par le FIDA dont le suivi est assuré par la COI/URSAN.	2.3.

Décisions	Responsables	Etat de situation au 7 mai 2021	Fiche COPL 17-18 mai 2021
notamment le Comité scientifique sur les normes, qualités et certification des denrées alimentaires et de mettre en œuvre des projets concrets de développement de l'agriculture et du commerce en Indianocéanie ; e) Demande au Secrétariat général de rechercher des partenariats pour la gestion de la plateforme d'informations sur les opportunités d'affaires ; f) Demande au Secrétariat général de mobiliser les partenariats et de rechercher de nouveaux partenaires en vue de la mise en œuvre effective du PRESAN avec un accent particulier sur le volet nutritionnel ; g) Demande au Secrétariat général de faire des propositions pour la pérennité de l'Unité régionale de sécurité alimentaire et de nutrition (URSAN) de la COI basée à Antananarivo ; h) Soutient l'initiative visant à organiser un dialogue politique sur les acquis du don FIDA et leur pérennité ; i) Demande au Secrétariat général de transmettre aux Etats membres la convention de financement du projet « Sécurité alimentaire » sur les ressources du 11^{ème} FED ; j) Encourage le Secrétariat général à suivre de près la mise en œuvre des activités du projet « Sécurité alimentaire » par la Délégation de l'Union européenne à Maurice.		e) Les négociations et discussions techniques avec Cap Business OI sont en cours en vue de l'hébergement définitif de la plateforme. f) Le document multibailleurs a été présenté par le FAO lors de la dernière session du COPIL en mars 2021. Les échanges se poursuivront en vue d'une mise en œuvre effective du document multibailleurs. g) Le Secrétariat Général a mené une réflexion sur la pérennité de l'URSAN. Une des recommandations issues du dernier COPIL PRESAN a prévu la tenue d'une réunion <i>ad hoc</i> du COPIL pour discuter sur cette question. La préparation de cette réunion est en cours. Question à traiter lors de la prochaine réunion du COPL. h) Les discussions sont en cours avec le FIDA en vue de la pérennisation des acquis du don. i) Convention de financement déjà transmise aux États membres. j) Le responsable du dossier auprès de la COI tient une consultation régulière avec la DUE dans le cadre du suivi du programme sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle. Les États membres seront informés de l'état d'avancement des activités dudit projet lors de la prochaine réunion des instances.	
Décision 7. Economie bleue Le Comité des OPL, conscient de l'importance du Plan d'action régional sur l'économie bleue (PAREB) et des	Raj Mohabeer		2.4.

Décisions	Responsables	Etat de situation au 7 mai 2021	Fiche COPL 17-18 mai 2021
initiatives AIODIS pour l'émergence de nouveaux modèles de développement économique durable, : a) Demande au Secrétariat général d'intégrer une dimension sociale dans le projet de PAREB en vue de sa soumission au prochain Conseil des ministres pour approbation ; b) Exprime son appréciation pour l'effort du Secrétariat général pour une mise en œuvre des actions de la composante « AIODIS » (Pays insulaires d'Afrique et de l'océan Indien) du projet SWIOFish2 malgré la Covid-19 ; c) S'engage à soutenir activement le Secrétariat général dans la mobilisation des parties prenantes pour la poursuite et la conclusion des études lancées sous « AIODIS » ; d) Demande au Secrétariat général d'assurer le lien entre les études « AIODIS » et le PAREB ; e) Fait appel aux partenaires au développement pour un soutien en vue de la mise en œuvre effective du PAREB.		a) La version revue a été circulée aux Etats et soumise pour approbation par le Conseil ; b) Actions en cours dans le cadre de l'AIODIS ; c) d) En cours ; e) Pas de retour à ce jour	
Axe stratégique 3 – Pour une Indianocéanie à l'environnement préservé			
Décision 8. Biodiversité et gestion des ressources marines et côtières Le Comité des OPL : a) Prend note des informations apportées sur la situation des projets et demande au Secrétariat général d'informer régulièrement des avancées et éventuels points de blocage des projets	Gina Bonne	a) Les projets en cours et à venir : - Le projet intra ACP-SIDS biodiversité est en cours d'élaboration - Le partenariat Glofouling - à suivre - GMES & Afrique - le projet est en cours de mise en œuvre avec la MOI - La Convention de financement sur la biodiversité est clôturée	3.3.

Décisions	Responsables	Etat de situation au 7 mai 2021	Fiche COPL 17-18 mai 2021
b) Rappelle au Secrétariat général la décision 10.c) du 34 ^{ème} Conseil des ministres portant sur la mise en place d'une Agence régionale de la biodiversité de l'océan Indien et lui demande de rendre compte des avancées aux prochaines réunions des instances.		b) Agence régionale de la biodiversité Les termes de référence du groupe de travail sont en cours d'élaboration. Le groupe de travail sera composé des représentants de chaque état membre de COI. Une fois les TdR finalisés, les états seront invités à nommer leurs représentants respectifs. La première réunion de ce groupe de travail est prévue d'ici la fin de ce semestre.	
Décision 9. Changement climatique et réduction des risques naturels Le Comité des OPL : a) Prend note des informations fournies et invite le Secrétariat général à poursuivre ses efforts menant à la mise en œuvre des activités des projets dans le domaine du climat ;	Gina Bonne (9.a)	9.a) Hydromet - Subvention de GCF approuvée pour un montant de 52.8 millions d'Euros en mars 2021. - GCF a demandé une nouvelle lettre d'engagement des pays bénéficiaires (Comores, Madagascar, Maurice et Seychelles) pour la durée de 15 ans après l'achèvement du projet pour l'opération et la maintenance des équipements qui seront achetés dans le cadre du projet. - Une réunion de suivi avec les Chefs des services météorologie des États bénéficiaires a eu lieu - Une lettre du SG -COI portant sur la demande des lettres d'engagement est adressée aux États (réf.141/GB/DP en date du 26/03/21). Les lettres sont en attente. RECOS - Le recrutement de l'assistance technique est en cours AMCC+ - Projet est en cours Readiness (GCF)	3.2.

Décisions	Responsables	Etat de situation au 7 mai 2021	Fiche COPL 17-18 mai 2021
b) Demande au Secrétariat général de finaliser les consultations avec les Etats membres en vue de la signature de la convention de financement du projet de gestion et réduction des risques de catastrophes naturelles.	Koulthoum Djamadar (9.b)	- Le SG-COI a demandé une prolongation du programme. L'échange avec GCF est en cours - Le dossier de l'accréditation à resoumettre. Le groupe de travail est en train de compléter les réponses aux questions posées par le GCF Les consultations ont été finalisés avec les États membres. Le projet de réduction des risques de catastrophes a été signé en décembre 2020. Sa mise en œuvre a démarré.	
Décision 10. Gestion et réduction des déchets Le Comité des OPL : a) Remercie les partenaires qui ont appuyé la mise en œuvre du plan d'action régional sur la gestion et réduction des déchets dans les pays membres de la COI, notamment l'Agence française de développement (AFD) et le Fonds français pour l'environnement mondial (FFEM) pour l'accompagnement sur la problématique des déchets plastiques dans le cadre du projet EXPLOI ; b) Renouvelle son encouragement au Secrétariat général pour mettre en œuvre les axes stratégiques du plan d'action régional pour la gestion et la valorisation des déchets ; c) Donne son accord au Secrétariat général de recourir à la procédure écrite en vue de la signature de la Convention de financement du projet ExpLOI avec l'AFD afin de mettre en œuvre le projet « ExpLOI » dans les meilleurs délais ; d) Soutient le Secrétariat général dans sa démarche de collaboration régionale avec les partenaires identifiés souhaitant contribuer aux objectifs du projet « ExpLOI ».	Gina Bonne	10.c. - Une étude complémentaire commanditée par le FFEM est en cours à Madagascar - La Convention de Financement du projet ExpLOI est en cours d'élaboration - L'appel de manifestation des intérêts pour le recrutement de l'assistance technique est en cours 10.d. Les divers accords de partenariat à établir : - Oceanarium de Maurice, AMVALOR, IHSM	3.4.

Décisions	Responsables	Etat de situation au 7 mai 2021	Fiche COPL 17-18 mai 2021
Axe stratégique 4 – Pour le développement humain de l'Indianocéanie			
Décision 11. Veille sanitaire Le Comité des OPL : a) Prend bonne note du rapport de mise en œuvre du Plan de riposte de la COI contre la Covid-19 présenté par le Secrétariat général ; b) Renouvelle ses remerciements à la présidence comorienne dans le cadre des initiatives prises dans le cadre du plan de riposte contre la Covid-19 ; c) Remercie l'AFD pour la concrétisation des engagements pris lors du Conseil extraordinaire du 05 juin 2020, notamment en ce qui concerne la prise en charge de l'acheminement des équipements Covid-19 aux Seychelles, aux Comores et à Madagascar ; d) Demande au Secrétariat général de prendre toutes les dispositions nécessaires pour l'acheminement des autres équipements et médicaments dans le cadre de ce plan de riposte ; e) Reconnaît tous les efforts du Secrétariat général, notamment l'unité de veille sanitaire, dans la réalisation de ce plan ; f) Invite le Secrétariat général à finaliser les consultations avec les Etats membres en vue de signer la convention de financement entre la COI et l'AFD/UE pour lancer rapidement le nouveau projet Santé financé par l'Union européenne.	Dev Phokeer (p.i)	d) Avec l'accord de l'AFD, un affrètement spécial d'avion (Air Seychelles) a permis d'acheminer les équipements pour les Comores et les Seychelles le 16 février 2021. - Le reste des équipements disponibles à Maurice a été acheminé par bateau aux Comores (arrivée le 26 mars 2021) et à Madagascar (arrivée à Tamatave le 31 mars 2021). - Plusieurs livraisons directes par les fournisseurs ont eu lieu pour les Seychelles (réactifs de laboratoire) et Madagascar (équipements informatiques et autres équipements de laboratoires). f) La convention de financement du projet RSIE4 a été signée le 16 décembre 2020. La mise en œuvre du projet a démarré.	4.1.
Décision 12. Culture Le Comité des OPL :	Gilles Ribouet (p.i)		

Décisions	Responsables	Etat de situation au 7 mai 2021	Fiche COPL 17-18 mai 2021
a) Remercie chaleureusement l'AFD pour son soutien apporté à la COI et au secteur culturel ; b) Soutient le Secrétariat général dans la mise en œuvre de l'étude de faisabilité en vue d'un projet régional de développement des Industries culturelles et créatives ; c) Soutient le Secrétariat général dans sa démarche visant à l'implication concrète de tous les États membres dans l'Iconothèque Historique de l'océan Indien et particulièrement dans la mise en œuvre du projet d'« appropriation des fonds iconographiques de l'océan Indien par les publics » ; d) Se félicite du lancement programmé de la 3^{ème} édition de l'appel à écritures du « Prix Indianocéanie » par le Secrétariat général en collaboration avec l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) et le Conseil départemental de La Réunion ; e) Encourage le Secrétariat général dans la recherche de partenariats et de financements pour la tenue de l'exposition « Nous et les autres, des préjugés au racisme » sur le plan régional.		b) Discussions engagées avec l'AFD débouchant sur une proposition de ne pas lancer une étude de faisabilité. En remplacement, il est proposé de lancer un appel à manifestation d'intérêt pour le recrutement d'une assistance à maîtrise d'ouvrage pour développer des activités en lien avec la pré-faisabilité et mettre en œuvre une composante de (co)financement de projets à dimension régionale. c) Poursuite du dialogue avec l'IHOI. Valorisation de contenus pertinents sur les plateformes de la COI. Réflexion sur des initiatives communes. d) Appel à écritures Indianocéanie lancé le 15 décembre 2020. Actuellement, +15 manuscrits reçus. Communication en cours. Clôture le 30 juin. TdR pour le recrutement d'une maison d'édition établis et lancement de la consultation faite. Membres de jury nommés. e) Possibilité d'un partenariat avec l'Alliance française de Tamatave (projet de convention rédigé – partenariat non financier). Cap Business soutient l'initiative par la mobilisation de partenaires de son réseau. Dossier de sponsoring et budget en cours de finalisation pour recherche de financements.	4.2.
Décision 13. Coopération universitaire et recherche Le Comité des OPL : a) Confirme le soutien au Secrétariat général dans ses efforts pour une coopération accrue dans les domaines universitaire et de recherche au niveau régional ; b) Invite le Secrétariat général à renouveler l'accord-	SG (p.i.)	b) Projet d'accord-cadre avec l'IRD soumis aux instances 01/2021	4.3.

Décisions	Responsables	Etat de situation au 7 mai 2021	Fiche COPL 17-18 mai 2021
cadre de partenariat avec l'Institute de recherche pour le développement (IRD) et à soumettre à cet effet le projet pour examen préalable ; c) Soutient le projet de coopération universitaire en matière d'énergies renouvelables de participation au prochain challenge <i>Solar Decathlon Africa</i> ; d) Soutient le Secrétariat général quant à l'initiative de participer au concours e-PoP porté par l'IRD et Radio France Internationale (RFI Planète Radio).	Gilles Ribouet (13.d)	c) Suivi des échanges avec l'Université de La Réunion qui travaille sur le projet : l'Université de La Réunion élabore un serveur pour les Sciences de l'Ingénieur avec une unité dédiée au Solar Decathlon en multiprocesseurs Xeon et Xeon Phi. Ce serveur pourra être accessible aux institutions universitaires partenaires du projet. À noter que des changements sont en cours à la tête de l'institution chargée du Solar Decathlon Challenge International ce qui repousse les échéances. d) Concours lancé au niveau régional le 16 février. Partenariat COI-OIF bien visible et promu par RFI/IRD. 38 vidéos émanant de la région, 13 sélectionnées parmi les finalistes. COI, membre du jury du Grand Prix. Annonce lors du congrès mondial de la nature le 07/09.	
Partenariats			
Décision 14. Projet de MoU avec l'Association des villes et collectivités de l'océan Indien (AVCOI) Le Comité des OPL : a) Prend note du rapport sur la valeur ajoutée, les retombées attendues et les contours juridiques et opérationnels d'un partenariat avec l'AVCOI ; b) Demande au Secrétariat général de ne pas donner suite aux demandes de l'AVCOI	Marc Maminiaina	Le Secrétariat Général n'a pas donné suite aux demandes de l'AVCOI	-----
Décision 15. Coopération COI-IORA	Marc Maminiaina		

Décisions	Responsables	Etat de situation au 7 mai 2021	Fiche COPL 17-18 mai 2021
Le Comité des OPL encourage le Secrétariat général à poursuivre les échanges avec l'IOA en vue d'un projet de cadre de partenariat à soumettre aux Etats membres pour examen préalable en vue des prochaines réunions des instances pour approbation.		Le Secrétariat Général poursuit les échanges avec l'IOA en vue du renforcement de la collaboration entre les deux Organisations. Un projet de MoU a été établi par le Secrétariat, lequel a été soumis à l'IOA et aux États membres de la COI.	1.4.
Administration et finances			
Décision 16. Audit Le Comité des OPL : a) Prend note de la désignation de la France / Réunion à la présidence du comité d'audit et de Madagascar à la vice-présidence pour la période 2021-2023 ; b) Demande au Secrétariat général de prendre les dispositions nécessaires pour une présentation des travaux du Comité d'audit aux réunions des instances ; c) Demande au Secrétariat général de veiller à l'application de la charte d'audit interne.	Nirina Razafintsalama	Le projet de mise à jour de la fiche a été proposé à la direction à la demande du président du comité d'audit. a) La passation n'a pas pu être réalisée puisque le Président entrant n'a pas eu encore le temps d'assister aux réunions du comité. b) Le Président du comité d'audit devrait présenter son rapport lors de la prochaine réunion des instances. Son rapport devrait être annexé à la fiche présentée. Néanmoins, le rapport d'audit de l'exercice 2019 réalisé par notre commissaire aux comptes Grant Thornton n'est pas encore disponible jusqu'à ce jour, alors que ce rapport devrait faire l'objet de la réunion statutaire du comité d'audit. Le cabinet a toutefois fait parvenir au SG-COI les raisons de ce retard et a confirmé que le rapport final sera soumis avant le 15 mai 2021. c) Cinq sessions ont été organisées dans l'objectif de revoir les nouveaux cadres de travail présentés par l'assistance technique INCA. Ces documents, approuvés au niveau du comité d'audit, fournissent une base solide à la modernisation du fonctionnement de l'organisation. Leur appropriation exigera entre autres un accompagnement de la part de l'Assistant technique.	5.3.
Décision 17. Exécution du budget 2020	Vicky Cushmajee	Les comptes de l'année financière arrêtés au 31 décembre 2020 sont en cours de finalisation. Le SG-	

Décisions	Responsables	Etat de situation au 7 mai 2021	Fiche COPL 17-18 mai 2021
Le Comité des OPL prend note des informations fournies sur l'exécution du budget 2020 au 30 septembre 2020		COI attend les comptes finaux audités de l'année 2019 prévus pour mi-mai 2021 pour arrêter définitivement les comptes 2020. L'audit pour 2020 démarrera aussitôt.	
Décision 18. Situation financière des projets Le Comité des OPL prend note de la situation financière des projets au 30 septembre 2020.	Vicky Cushmajee	La situation financière des projets est dorénavant actualisée mensuellement à travers les « Dashboards» transmis par chaque projet au SAF-COI/CM.	
Décision 19. Inéligibilités Le Comité des OPL : a) Prend note de la situation des inéligibilités de la COI issue des projets financés sur les ressources du Fonds européen de développement (FED) ; b) Remercie le Secrétariat général et l'équipe INCA pour le travail déterminant l'origine des inéligibilités et pour les propositions de mesures correctives adéquates afin de renforcer le contrôle interne du Secrétariat général pour prévenir toute réédition de cas ; c) Demande au Secrétariat général de poursuivre les discussions avec la Délégation de l'UE afin qu'une issue soit trouvée concernant les inéligibilités et dettes.	Vicky Cushmajee	La fiche soumise aux OPL actualise la situation des inéligibilités dont le montant est resté quasiment le même. Le rapport d'INCA est en cours de finalisation. Une dernière réunion a eu lieu avec les services financiers en début du mois avec la DUE. Proposition faite dans la fiche transmise.	5.1.
Décision 20. Communication Le Comité des OPL prend note des informations fournies sur la mise en œuvre de la stratégie de communication et demande au Secrétariat général de renforcer la visibilité des activités de la COI dans les Etats membres.	Gilles Ribouet	Compte tenu des contraintes de déplacement, les événements COI-UE prévus dans les pays sont reportés. Communication digitale qui continue de croître. Ouverture prévue d'un compte Instagram en plus de FB, Twitter et LinkedIn. Version anglaise du site Internet prévue pour 2021.	

Décisions	Responsables	Etat de situation au 7 mai 2021	Fiche COPL 17-18 mai 2021
Divers			
Décision 21. Cadre d'échanges entre la COI et les partenaires Le Comité des OPL demande au Secrétariat général de mettre en place un cadre d'échanges entre la COI et les partenaires / observateurs en vue de renforcer le dialogue. Ce cadre d'échanges devrait se tenir en amont des instances décisionnelles.		L'assistance technique INCA a travaillé sur une nouvelle cartographie institutionnelle permettant de formaliser des plateformes de dialogue avec les partenaires, les observateurs, voire les représentants de la société civile. Cette cartographie, qui a fait l'objet d'échanges avec les OPL lors d'une session de travail sur le règlement intérieur, doit être révisée. À noter que ce cadre d'échanges pourra également être inscrit dans le règlement intérieur révisé.	-----